



SYNTHESE DES COMPTES ANNUELS 2021

ACTIF

Les immobilisations corporelles n'ont pas varié de manière significative lors de l'exercice, seuls les amortissements de la période ont été actés.

Les immobilisations financières, inchangées, enregistrent les actions et parts détenues par Finimo, à savoir :

- 1 part GIE IPFW (5K€) ;
- 3.210.820 parts A Ores Assets SCRL secteur Verviers (77.561 K€)
- 69.475 parts A Ores Assets SCRL secteur Commun (1.704 K€) ;
- 1 part Ores SCRL (4 K€).
- 102 titres Publigaz (736 K€) ;
- 7.970 titres Publi-T (3.017 K€) ;
- 202 actions SOCOFE (261 K€) ;
- 1 action Connexio (0,25 K€) ;

Les immobilisations financières reprennent également la caution versée au secrétariat social Partena (0,13 K€) qui devra être récupérée avec la fin de la mission du secrétariat social.

Aucune participation n'a été acquise en 2021.

L'impôt à récupérer est de 1.267.210,06 €.

La créance fiscale estimée sur les revenus 2021, comptes arrêtés au 31/12/2021, est de 1.214.211,08 euros. (voir page 4 – impôt sur le résultat).

Au 31/12/2021, les valeurs disponibles s'élèvent à 11.016 K€.

Les comptes de régularisation de 52,93 euros actent les charges à reporter et produits à recevoir liés au cut-off des charges et produits d'exploitation.

PASSIF



Le montant des apports en Finimo est constitué d'une partie fixe et d'une partie variable.

L'apport fixe est représenté par 713 parts souscrites pour un montant de 19 K€ dont 6 K€ ont été libérés.

L'apport variable est quant à lui représenté par 1.925.023 parts pour un montant souscrit et libéré de 50.205 K€.

Les réserves disponibles accumulées au 31/12/2021 représentent l'intégralité du résultat à affecter de l'exercice de 2015 (2.827 K€), 2016 (2.403 K€), 2017 (5.091 K€), 2018 (3.605K€), 2019 (4.000K€), 2020 (3.633 K€) , 2021 (3.603 K€) soit 25.165 K€.

Les dettes à plus d'un an (18.545 K€) sont constituées :

- De crédit chez Belfius pour 11.930.973 euros
- De crédit chez BNP pour 1.573.520 euros
- De crédits chez ING pour 1.891.750 euros
- De crédits chez CBC pour 3.149.082 euros

Les dettes à un an au plus (1.633.628 euros) sont constituées :

- De la partie des intérêts échéants dans l'année relatifs aux emprunts long terme listés ci-dessus (excepté pour les crédits bullet, voir comptes internes rubrique 173 – passif)

L'ensemble de ces crédits ont été réalisés dans le cadre du rachat des parts Ores financé par FINIMO pour compte des communes afin d'obtenir 100% des parts (-1 pour chaque commune, afin de rester affiliée en ORES) du GRD.

Les dettes commerciales, fiscales, salariales et sociales de 21 € ne sont composées que de montants non échus au 31/12/2021.

Les autres dettes sont exclusivement composées des dividendes de parts A détenues par les communes pour 2018 (10.189,32€), 2019 (19.849,58€), 2020 (17.282,68€) et 2021 (17.357,20 €) qui devront leur être rétrocédés.



LES PRODUITS

Avant de détailler les éléments du compte de résultats, il importe de préciser que les produits comptabilisés sont ceux réellement perçus sur l'exercice civil 2021.

Les produits financiers de 4.047 K€ sont constitués des produits des actifs circulants pour 300 € ainsi que des dividendes suivants :

- 3.512 K€ sur les titres Ores Assets SCRL parts A et sur les titres Ores secteur commun
- 309 K€ sur les titres Publigaz.
- 211 K€ sur les titres Publi-T.
- 14 K€ sur les titres SOCOFE.

LES CHARGES

Les dépenses d'exploitation de 101 K€ (contre 93 K€ en 2020) concernent les services et bien divers.

L'augmentation de 8 K€ s'explique principalement par la variation des postes suivants :

- Honoraires de consultance 4,3 K€ contre 0,5 K€ en 2020 ;
- Frais de téléphone et internet 1,3 K€ ;
- Augmentation des émoluments 53 K€ contre 51 en 2020 ;

Les charges de rémunérations, charges sociales sont de 107 K€, en augmentation par rapport à 2020 :

- Cela est essentiellement lié à l'indexation des salaires.

Les charges financières de 268 K€ (contre 409 K€) sont composées des intérêts relatifs aux anciens emprunts pour le financement de la montée en puissance de FINIMO dans les prises de participations d'ORES Assets SCRL.

LES RESULTATS ET L'AFFECTATION DU BENEFICE

Le résultat de l'exercice se clôturant au 31/12/2021 s'élève à 3.603 K€.

Celui-ci est entièrement affecté aux réserves disponibles.



IMPOT SUR LE RESULTAT

Calcul de l'impôt :

Résultat Comptable avant impôt	3.603.339
Dépenses non admises fiscalement :	
* frais de voiture	
* frais de réception et cadeaux d'affaire	
* frais de restaurant non déductibles	
* titres-repas	
Résultat de la période imposable	
Exonération au titre de Revenus Définitivement Taxé	
Utilisation RDT reportés des années antérieures	
Base imposable	
Impôt des sociétés	
Précompte Mobilier retenu sur dividendes à récupérer	
Latences fiscales :	
Solde RDT reporté sur exercices suivants	

LES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les soldes des montants retenus sur les dividendes de communes n'ayant pas fait apport de leur redevance de voirie à Finimo (redevances versées par Intermosane aux communes en vertu de l'arrêté du Gouvernement wallon du 28 octobre 2002) en vue d'assurer la neutralité vis-à-vis des communes ayant fait apport à Finimo de cette redevance y sont enregistrés pour un montant total de 98 K€.



EVENEMENTS POST-CLOTURE

Nous n'avons connaissance d'aucun événement, autre que ceux déjà pris en compte, survenu depuis la date de clôture de l'exercice et qui nécessiterait un traitement comptable ou une mention dans l'annexe aux comptes annuels.

Toutefois, pour tous les événements postérieurs, notamment au titre du COVID-19, à la date de clôture des comptes annuels pour lesquels le référentiel comptable applicable en Belgique requiert une correction ou une mention dans les comptes annuels, ladite correction ou mention a été effectuée. Nous continuerons à suivre les évolutions futures jusqu'à la date de l'Assemblée générale qui va approuver les comptes annuels et le cas échéant, nous évaluerons leur impact sur nos comptes annuels.

CONTINUITE D'EXPLOITATION

Nous estimons que l'application du principe comptable de continuité d'exploitation est justifiée.

Toute l'information pertinente relative aux facteurs de risque-clé, hypothèses et incertitudes dont nous avons connaissance et qui peuvent influencer la capacité de notre intercommunale à poursuivre ses activités, notamment au titre du COVID-19, toujours en cours en 2021, a été récoltée et analysée par le Conseil d'administration.

Fait à Verviers, le 03 mai 2022

Freddy BREUWER
Président du Conseil d'Administration